

A

(N° 73.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1848.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE PERCEVAL.

Demande du sieur Augustin-Scœvola GUILLAUMOT.

MESSIEURS,

Le sieur Augustin-Scœvola Guillaumot a demandé, par requête en date du 12 novembre 1847, la naturalisation ordinaire.

Né au Quesnoy (arrondissement d'Avesnes, France), le 20 mai 1799, le pétitionnaire vint en Belgique en 1832, par suite de la mission qui lui fut offerte et qu'il accepta, d'organiser le service des ponts.

Il entra dans l'armée belge en qualité de capitaine d'artillerie de première classe, commandant les pontonniers. (Le sieur Guillaumot servait en France comme capitaine en second au 10^e régiment, 16^e batterie.)

Promu au grade de major en 1842, il passa à l'état-major d'artillerie, en 1845, pour remplir les fonctions de sous-directeur à l'arsenal de construction; en 1847, il fut nommé lieutenant-colonel et le Gouvernement lui confia la direction de cet établissement, dont il est encore chargé jusqu'à ce jour.

Le sieur Guillaumot a rendu dans l'administration à la tête de laquelle il se trouve, des services signalés; il jouit de la confiance et de l'estime de ses supérieurs.

Le pétitionnaire a été décoré de l'Ordre de Léopold en 1833; il est digne, à tous égards, de la faveur qu'il sollicite, et la commission vous propose de lui accorder la naturalisation ordinaire.

Le Secrétaire-Rapporteur,
A. DE PERCEVAL.

Le Président,
DE LEHAYE.